

Trame du rapport de la commission académique 2014
Rapport de la Commission académique session 2014
Académie de : GRENOBLE

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation
- 1.4 Session 2014 en chiffres
- 1.5 Cas des candidats "1 note"

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
 - 2.1.1.1 Baccalauréat GT
 - 2.1.1.2 Baccalauréat GT LFE
 - 2.1.1.3 Baccalauréat Pro
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
 - 2.1.2.1 Voie générale et technologique
 - 2.1.2.2 Voie professionnelle
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
 - 2.1.4.1 Baccalauréat GT
 - 2.1.4.2 Baccalauréat Pro
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.2 Observations spécifiques concernant les SHN, HNSS et JO
- 2.4.3 Réflexions et perspectives

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations

3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

4.2 A destination de la commission nationale

1. La commission

1.1 Organisation

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) est composée de l'inspection pédagogique régionale d'EPS, d'une chargée de mission pour les examens, de conseillers pédagogiques et techniques, de professeurs représentant les cinq départements de l'académie, d'un professeur représentant l'enseignement privé, et du médecin conseiller du recteur.

Trois réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2013-2014 :

- **18 novembre 2013** : analyse des protocoles d'évaluation saisis, études des cas SHN, validation des référentiels pour l'activité ski, analyse des APSA académiques, et analyse de demandes spécifiques d'épreuves à adapter pour des élèves à besoins particuliers
- **nouveauté : 23 avril 2014** : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour étudier et analyser les situations d'inaptitude totale. Pour 12 candidats inaptes totaux, le médecin scolaire est intervenu par courrier vers les médecins de famille. Cette action est très positive et complète la démarche de développement du certificat médical académique.
- **20 juin 2014** : analyse des situations remontées par les établissements, harmonisation des notes avant transmission au jury d'examen du baccalauréat.

Présents à la CAHPN le 20 juin 2014 :

- IA-IPR d'EPS : Deltour Sylvaine, Petit Martine
 - Chargée de mission EPS : Christine Dupraz
 - Professeurs d'EPS représentant les établissements publics : Dedieu Ghyslaine (07-Ardèche), Longinotti Caroline (26-Drôme), Freudenberg Bruno (38-Isère nord), Piot Nicolas (38-Isère sud), Morel Jean Pierre (73-Savoie), Derreudre Marianne (74-Haute Savoie nord), De Bouck Florian (74-Haute Savoie sud)
 - Professeur d'EPS représentant les établissements privés : Bescond Didier
- Excusés : Billette de Villemeur Agathe (Médecin conseiller du Recteur),
Invités : CPT-EPS départementaux

Renouvellement de 3 membres de la commission pour la CAHPN 2014-2015 :

- Ghyslaine Dedieu (07) est remplacée par Stéphane Jacquet (LP Léon Pavin-Chomérac) / supp Imad Kraïm (07)
- Nicolas Piot (38 sud LP) est remplacé par Christophe Palmarini (LP J. Prévert - Fontaine) / supp Gaëlle Bonnefoi (38 sud LP)
- Marianne Dereuddre (74 nord) est remplacée par Jean Pierre Comte (LGT Mme de Staël - St Julien en Genevois) / supp Valérie Giralde-Mosset (74 nord)

Afin d'être identifiés dans leur département, la lettre de rentrée de l'IPREPS présente les professeurs d'EPS membres de la commission académique. A la disposition des équipes pédagogiques qui le souhaitent, ils apportent conseils et précisions pour exploiter les résultats des examens au service du fonctionnement et de l'organisation de l'EPS dans leur lycée.

Un bulletin « Spécial examens EPS » réalisé par l'IPREPS leur est personnellement adressé, avant de parvenir dans chaque lycée début octobre. Il précise les leviers pédagogiques retenus par l'inspection pour apporter de la fluidité et de l'efficacité dans la gestion des examens.

1.2 Logiciel de traitement des notes

L'autonomie des équipes pédagogiques EPS et des équipes de direction dans le renseignement de l'application EPSNET est très significative depuis l'accès d'EPSNET par le portail ARENA.

Complémentaire, des tutoriels figurent sur le site académique EPS pour accompagner certaines procédures.

L'inspection pédagogique régionale recommande une extraction des données propres à l'établissement. L'interprétation de ces résultats doit faire l'objet de propositions qui cadrent la présentation de l'organisation des examens tant pour les élèves de terminale que pour la communauté éducative.

L'application EPSNET n'ayant pas évolué suite à la session 2013, toutes les propositions formulées dans le rapport 2013 sont reconduites pour les modules Enseignant, Gestionnaire et Commission.

S'ajoutent une demande d'accès en fichier Excel aux documents suivants :

- EPSNET gestionnaire / édition des protocoles, qui favoriserait la gestion statistique par compétences propres et APSA, ainsi que le travail préparatoire de la commission pour la validation des protocoles, notamment sur le contrôle des dates de rattrapage.
- EPSNET commission / suivi des notes en établissement / édition des notes avant harmonisation, qui permettrait de traiter les cas de « 1 note » et la « 3^{ème} note du contrôle adapté » (335 candidats BGT, 31 candidats BCP, 23 candidats CAP-BEP pour la session 2014, qui ont fait l'objet d'un traitement au cas par cas après bascule des notes dans OCEAN)

1.3 Principes d'harmonisation

Pour chaque examen sont observés :

- l'écart des moyennes académiques entre chaque filière
- l'écart entre les moyennes académiques des différentes épreuves et les moyennes des épreuves choisies par les établissements.
- l'écart entre les moyennes des filles et des garçons
- l'écart entre les moyennes académiques générales et les moyennes générales des établissements

Il est convenu de ne pas réaliser d'harmonisation sur les effectifs « confidentiels »

La commission souligne l'impossibilité d'harmoniser les notes pour compenser l'effet « filières » en l'état actuel d'EPSNET

1.4 Session 2014 en chiffres

⇒ Cf annexe 1 : Répartition des candidats par sexe et par examens – session 2014

⇒ Cf annexe 2 : Effectifs et moyennes par examen – session 2014

1.5 Cas des candidats "1 note"

⇒ Cf annexe 3 : Candidats avec 1 seule note étudiés en commission sur chaque examen

Bilan des décisions commission pour les candidats avec 1 seule note pour les 3 examens

| Candidats concernés | Décision commission | Nombre sur les 3 examens | % |
|---|---------------------|--------------------------|--------|
| - Candidats en situation de handicap ou de maladie grave n'ayant été évalué que sur 1 seul CCF - Candidats avec 1 seule note représentative du niveau de compétence et avec une inaptitude totale sur plus de 4 mois (blessures importantes ou répétitives, candidates enceintes, candidats en difficulté psychologique...) - Candidats avec 1 première note faible et en stratégie d'évitement (Inaptitudes totales "perlées") | Conservation 1 note | 118 | 65,92% |
| - Candidats avec 1 seule note jugée par jury établissement non représentative de leur niveau de compétence (note très basse ou très haute) | Inaptes totaux | 50 | 27,93% |
| - Candidats avec 1 seule note et avec une inaptitude totale sur une durée inférieure à 4 mois : proposition de deuxième note (code éducation D.312-4 ou année précédente pour voie professionnelle) | Notés | 11 | 6,15% |

Conclusion

Suite à l'étape de la "saisie des notes" par les enseignants, EPSNET Gestionnaire a permis de repérer 179 candidats (3 examens confondus)

- En 2014 : bénéficiant de la possibilité de saisie dans EPSNET avec une seule note, ces candidats apparaissent inaptes partiels
- En 2013 : ces candidats auraient figuré dans les inaptes totaux

Faute de pouvoir apporter les modifications dans l'application EPSNET (format pdf), les corrections ont été réalisées avec les secrétariats de la DEC directement dans la base Océan. On estime que cette mesure a eu pour effet une baisse de 0,3% sur le taux d'inaptes totaux.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

2.1.1.1 **Baccalauréat général et technologique (BGT)**

23736 candidats

APSA support d'évaluation certificative : 31/31 nationale – 2/2 académique

Moyenne générale stables par rapport à 2013 : 13,81

Moyennes: Filles : 13,51 ; Garçons : 14,16

Ecart G et F : 0,65

Equilibre et équité dans les moyennes filles et garçons pour 10 épreuves (APSA) sur 33

⇒ Cf annexe 4 : **moyenne des épreuves (nationale et académique) par sexe et par examen avant harmonisation**

Distribution des 130 établissements par rapport à la moyenne académique BGT :

| < 1,5 point | < 1 point | ≤ 0,9 | Moyenne académique 13,81 | ≥ 0,9 | > 1 point | > 1,5 point |
|-------------|-----------|-------|-----------------------------|-------|-----------|-----------------------|
| 2 | 6 | 59 | 1 | 46 | 10 | 6 dont 4 étab agri |

- Palmarès des APSA en nombre de candidats :

badminton (42,5% des candidats) – **½ fond** (38% des candidats)- **acrosport** (24,2% des candidats)

Viennent ensuite l'escalade (23%), la musculation (21%), le volley-ball (18,33%)

- Moyennes par séries :

Ecart supérieur entre la voie générale et la voie technologique : 1,14 pt (1,14 pt en 2013, 1,07 pt en 2012)

⇒ 2 points entre série L (12,62) et série S (14,67)

⇒ Réflexion à avoir pour diminuer cet écart (APSA ? critères évaluation ? Filles ? Garçons ? ...)

- APSA profitables aux filles : danse – acrosport - step

- APSA profitables aux garçons : badminton – volley ball

- APSA égalitaires : ½ fond – escalade - Danse – course en durée – natation vitesse

- Moyennes par département : comprises entre 13,73 en Isère et 13,92 en Ardèche.

2.1.1.2 **Baccalauréat dans les lycées français à l'étranger :**

13 lycées français à l'étranger (LFE) sont suivis par l'académie de Grenoble.

La saisie des protocoles et la saisie des notes s'effectuent dans EPSNET depuis 2012. La CAHPN étudie les dossiers des 13 établissements.

805 candidats

APSA support d'évaluation certificative : 18 APSA nationales / 31 - 1 APSA académiques /2

Moyenne générale : 14,43%, supérieure à la moyenne académique (13,81%)

⇒ les établissements de Ryad – Arabie Saoudite et Turin (Italie) affichent des moyennes générales au-dessus de 15,3

Moyennes: Filles : 14,1 ; Garçons : 14,78

Ecart G et F : 0,68 (1,15 en 2013)

La commission constate un travail de régulation significatif réalisé en lien avec les recommandations de la CAHPN 2013

⇒ Cf annexe 4 bis : **LFE (exclusivement BGT) : Moyennes des épreuves (nationale et académique) par sexe avant harmonisation**

2.1.1.3 **Baccalauréat professionnel :**

APSA support d'évaluation certificative : 31/31 nationale – 2/2 académique

Moyenne générale en progression régulière par rapport : 13,17

Moyennes: Filles : 12,73 ; Garçons : 13,48

Ecart G et F : 0,75 (0,90 en 2013)

⇒ Cf annexe 5 : moyenne des épreuves (nationale ou académique) par sexe et par examen après harmonisation – BCP

- Distribution des 147 établissements par rapport à la moyenne académique BCP :

| < 1,5 point | < 1 point | ≤ 0,9 | Moyenne académique 13,17 | ≥ 0,9 | > 1 point | > 1,5 point |
|-------------|-----------|-------|-----------------------------|-------|-----------|-------------|
| 4 | 14 | 50 | 1 | 61 | 10 | 7 |

- Palmarès des APSA :

muscultation (48,9% des candidats) **badminton** (40,07% des candidats) **½ fond** (37,8% des candidats)
Viennent ensuite l'escalade (20%), le volley ball (16,1%), l'acrospport (14,29%), le hand-ball (10,59%), step (10,1%)

- APSA égalitaires : acrospport, course ½ fond, course en durée, muscultation, sauvetage, sports boules

- APSA profitables aux filles : arts du cirque, danse, natation vitesse, step,

- APSA profitables aux garçons : course tout terrain, foot javelot, randonnée, relais vitesse et pentabond

Moyennes par département : comprises entre 12,87 (Drôme) et 13,46 (Savoie)

2.1.2 Décisions d'harmonisation

Sont étudiés : les établissements dont la moyenne générale est inférieure ou supérieure d'1,5 point à la moyenne générale académique pour l'examen

2.1.2.1 Voie générale et technologique

| ETABLISSEMENTS SCOLAIRES | CRITERES APPLIQUES POUR L'HARMONISATION | | |
|--|---|-------------------------|-------------------------|
| Baccalauréat général et technologique | | | |
| | APSA harmonisées | Moyenne l'établissement | Moyenne académique |
| Lycée Marie Curie Echirolles (0382920T) | +1,5 point en Course Tout Terrain | 11,5 | 14,16 |
| Lycée Présentation de Marie St Julien en Genevois (0740097D) | - 2,5 points en STEP | 18,07 | 14,24 |
| Lycée Saint Joseph Thonon-les-Bains (0740100G) | - 1,5 point en : Course d'orientation Musculation Escalade | 16,37 16,31 16,25 | 13,29 14,48 14,45 |
| Lycée Saint Marc (0383072H) | - 1 point en acrospport | 15,89 | 14,11 |
| Lycée Camille Vernet (0260035X) | - 2 points en escalade - 0,5 point en danse | 17,22 15,89 | 14,45 14,17 |

Un courrier de recommandations pédagogiques est adressé à chacun de ces établissements

2.1.2.2 Voie professionnelle

La commission académique n'a procédé à aucune harmonisation.

2.1.3 Listes académiques

| APSA | | BGT | | LFE | | BCP | |
|--------------------|---|--------------|---------|--------------|---------|--------------|---------|
| | | effectif | moyenne | effectif | moyenne | effectif | moyenne |
| Sport Boules | F | 38 | 14,54 | 0 | | 77 | 12,79 |
| | G | 58 | 14,27 | 0 | | 106 | 13,3 |
| | M | 96 | 14,38 | 0 | | 183 | 13,18 |
| CTT | F | 234 | 13,42 | 10 | 15,5 | 7 | 11,71 |
| | G | 360 | 14,65 | 13 | 17,62 | 76 | 14,01 |
| | M | 594 | 14,16 | 23 | 16,7 | 83 | 13,82 |
| Rando estivale | F | | | | | 109 | 12,16 |
| | G | | | | | 160 | 14,2 |
| | M | | | | | 269 | 13,37 |
| Futsal | F | | | | | 15 | 13,04 |
| | G | | | | | 156 | 13,9 |
| | M | | | | | 171 | 13,83 |
| Total | | 690 | | 46 | | 706 | |
| Taux fréq. | | 2,90% | | 2,85% | | 8,90% | |
| Rappel 2013 | | 2,93% | | | | 9,40% | |

Un audit en cours d'année scolaire apportera des éléments à la CAHPN de novembre 2014 pour actualiser, sur proposition des établissements, ces activités académiques.

2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté

⇒ Cf annexe 1 : répartition des candidats par sexe et par examen – session 2014

Le taux d'inaptitudes totales poursuit la baisse vérifiée sur les sessions 2012 et 2013. Elle impacte chaque examen, mais une nouvelle étape semble franchie avec deux examens qui affichant un taux inférieur à 2%. Cette diminution est particulièrement marquée sur le public féminin, avec un abaissement majeur chez les filles candidate au baccalauréat professionnel. On relève toutefois une très légère augmentation chez les garçons de la voie professionnelle.

Le travail mené par le groupe Handi@ptitudes porte ses fruits : la démarche qui a consisté à concevoir les référentiels adaptés (aptitude partielle) et les référentiels aménagés (handicap) à partir des référentiels nationaux assure de la cohérence et pérennise les habitudes professionnelles.

2.1.4.1 Baccalauréat général et technologique

401 candidats

La validation des épreuves adaptées sur EPSNET reste loin de la réalité du terrain. Une simplification de la saisie semble indispensable pour une évolution.

| Epreuves | CP1 | CP2 | CP3 | CP4 | CP5 |
|------------------------------|---|-------------------------------------|--------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Adaptées Liste nationale | ½ fond Natation V. Javelot | Course d'orientation Escalade | Chorégraphie | Badminton Hand-ball Tennis de T | Course en D Musculature Step |
| | 62 | 36 | 7 | 40 | 78 |
| Adaptées Liste acad. | Marche sp. Fléchettes Tir à l'Arc Vélo entr. | Marche TT | | | |
| | 165 | 12 | | | |
| Aménagées Liste nationale | Sarbacane Handi Relais-V | | | | |
| | 2 | | | | |

2.1.4.2 **Baccalauréat professionnel**

36 candidats

| Epreuves | CP1 | CP2 | CP3 | CP4 | CP5 |
|------------------------------|--|-------------------------------------|--------------|-----------|------------------------------------|
| Adaptées Liste nationale | ½ fond Javelot | Course d'orientation Escalade | Chorégraphie | Badminton | Marche en D Musculation Step |
| | 4 | | 4 | 2 | 7 |
| Adaptées Liste acad. | Marche sp. Sport boules Tir à l'Arc Sarbacane | | | | |
| | 15 | | | | |
| Aménagées Liste nationale | | | | Badminton | Step |
| | | | | 1 | 1 |
| Liste acad. | Slalom fauteuil Sarbacane | | | | |
| | 2 | | | | |

2.1.5 Réflexions et perspectives

- donner du sens à l'article D312-4 du Code de l'Education pour faire évoluer la logique de l'évaluation
- maintenir le travail de veille sur les référentiels adaptés (aptitude partielle) et les référentiels aménagés (handicap) par le groupe expert Handi@ptitudes
- poursuivre les courriers individualisés aux établissements
- conforter l'usage du dossier numérique et la présence d'un référent examen par établissement. Le dossier numérique rend compte de la mise en œuvre des examens au cœur de l'établissement. Le référent examen est l'interlocuteur privilégié de l'IPREPS pour véhiculer des informations en temps réel et donner du sens aux décisions prises
- maintenir un lien étroit avec le service médico-social du rectorat pour communiquer sur l'évolution des objectifs de l'EPS, avec comme point commun la problématique de santé (80 courriers sont adressés dans le sens d'un encouragement à la pratique physique)

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations

⇒ **Cf annexe 6 – SESPAG-Statistiques 2014**

- BGT : 4 centres d'examen sur l'académie
- BAC Pro : 7 centres d'examen sur l'académie

2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à justifier dans le cas d'une inaptitude partielle en utilisant le certificat médical académique. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, ils l'associent à leur dossier d'inscription sur lequel ils cochent "aménagement pour handicap". Les candidats sont contactés pour se voir proposés une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap)

2.2.3 Réflexions et perspectives

Le travail d'harmonisation entre les cinq départements se poursuit.

On constate un taux d'attractivité très disparate entre les cinq couples d'activité : badminton – 3x500m étant prépondérant (Bac GT (74,1%) Bac Pro (64,9%)).

Afin d'orienter les candidats vers les couples d'activité dits "secondaires", un livret pour l'épreuve de gymnastique (session 2013) et un livret pour l'épreuve de sauvetage (session 2014) ont été réalisés.

La convocation reçue par le candidat comporte l'adresse URL qui permet de télécharger le document. Le candidat est guidé dans sa préparation de l'épreuve. Nous attendons la session 2015 pour en mesurer les effets.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

⇒ Cf annexes 7 et 7 bis : BGT – Enseignement facultatif en CCF

- 24 établissements proposent un enseignement facultatif EPS en contrôle en cours de formation.
- 811 candidats, soit une moyenne théorique de 33 élèves par division
- les filles représentent 30% des élèves choisissant cette option
- les effets sexe, APSA et établissement sont contrôlés
- les activités de la CP4 représentent 34%, devant les activités de la CP2 à 28%
- les activités les plus programmées : handball - musculation – escalade
- moyenne F/G : 15/20

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

2.4.1 Observations générales

⇒ Cf annexe 8 : épreuves ponctuelles facultatives (EPF) – session 2014

- 2854 inscrits parmi lesquels 2354 se sont présentés aux épreuves : poursuite de la baisse constatée en 2013 (-1%)
- les filles représentent 34% des élèves choisissant cette option
- différentiel « inscrits à l'épreuve / absents à l'épreuve » : 18% (20,1% session 2013 – 17,4% session 2012) Ce désistement est particulièrement marqué sur la natation (27%) et le handball (21%) Le tennis affiche le plus petit différentiel (7%)
- différentiel « présent à l'épreuve pratique / absent à l'épreuve d'entretien : 9% encore majoritairement concentré sur le ski alpin.
- 65,7% des candidates présents à cette épreuve gagnent des points contre 50,7% pour les garçons.

Une épreuve a donné lieu à un aménagement compensatoire du référentiel de natation pour répondre à un handicap moteur.

2.4.2 Observations spécifiques concernant les SHN, HNSS et JO

- l'épreuve « Haut niveau du sport scolaire » apporte une vraie contribution à la réussite au diplôme.

2.4.3 Réflexions et perspectives

- donner accès à l'option ponctuelle aux candidats des baccalauréats professionnels

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.5.1 Observations générales

- concerne deux établissements sur l'académie : le lycée externat Notre Dame – Grenoble (38) et le lycée Ambroise Croizat – Moutiers (73)
- 37 élèves bénéficient de cet enseignement et présentent l'option au baccalauréat
- les filles représentent 40% des élèves suivant cet enseignement et choisissant cette option au baccalauréat
- CP 1, 2, 4, 5 sont représentées : CP2 et CP5 sont les supports priorités.
- absence d'activités de CP3
- moyenne F/G : 17/20

⇒ Cf annexe 9 : épreuves ponctuelles facultatives (EPF) – session 2014

2.5.2 Réflexions et perspectives

Les lycées Lycée Gustave Jaume – Pierrelatte (26) et Charles Baudelaire – Cran-Gevrier (74) n'ont pu voir aboutir leur demande d'ouverture d'enseignements d'exploration et de complément en 2014. Cette demande sera reconduite dans le cadre de la carte des formations 2015.

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales

11763 candidats

APSA support d'évaluation certificative : 28/31 nationale – 2/2 académique

Moyenne générale du CAP-BEP : 12,88 en progression régulière par rapport à 2013 :

Moyennes : Filles 12,51 ; Garçons 13,09

Ecart G et F : 0,58

Equilibre et équité dans les moyennes filles et garçons pour 5 épreuves (APSA) sur 33

⇒ Cf annexe 10 : moyenne des épreuves par sexe et par examen avant harmonisation

Distribution des 161 établissements par rapport à la moyenne académique CAP-BEP :

| < 1,5 point | < 1 point | ≤ 0,9 | Moyenne académique 12,88 | ≥ 0,9 | > 1 point | > 1,5 point |
|-------------|-----------|-------|-----------------------------|-------|-----------|-------------|
| 10 | 7 | 58 | 0 | 58 | 13 | 15 |

- Palmarès des APSA :

musculation (49,4% des candidats) - **1/2 fond** (40,6% des candidats) – **badminton** (35,7% des candidats)
Viennent ensuite l'escalade (22%), l'acrosport (14,9%), la course d'orientation (14,4%), le hand-ball (11,7%)

- APSA égalitaires : musculation, escalade, acrosport, basket-ball, relais-vitesse

- APSA profitables aux filles : step, danse

- APSA profitables aux garçons : handball, futsal, natation vitesse, football, sport boules

Moyennes départementales: comprises entre 12,69 (Drôme) et 13,24 (Ardèche)

3.1.2 Décisions d'harmonisation

La commission académique n'a procédé à aucune harmonisation.

3.1.3 Capitalisation des notes

Une très grande majorité des équipes exploite la règle de capitalisation pour parvenir à une note globale EPS comptant pour l'obtention du diplôme issue de trois CCF

3.1.4 Liste académique

| APSA | | CAP-BEP | |
|----------------|---|----------|---------|
| | | effectif | moyenne |
| Sport Boules | F | 162 | 12,3 |
| | G | 240 | 13,8 |
| | M | 402 | 13,2 |
| CTT | F | 15 | 11,86 |
| | G | 132 | 12,9 |
| | M | 147 | 12,82 |
| Rando estivale | F | 58 | 15,28 |
| | G | 109 | 15,21 |
| | M | 167 | 15,2 |
| Futsal | F | 27 | 8,82 |
| | G | 590 | 13,33 |
| | M | 617 | 13,4 |
| Total | | 1333 | |
| Taux pen | | 11,33% | |
| Rappel 2013 | | 11,40% | |

3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté

Le taux d'inaptitudes totales poursuit la baisse vérifiée sur les sessions 2012 et 2013. Elle impacte chaque examen. Un travail de proximité a été mené avec les CFA et MFR

Le travail mené par le groupe Handi@ptitudes porte ses fruits : la démarche qui a consisté à partir des référentiels nationaux pour concevoir les référentiels adaptés (aptitude partielle) et des référentiels aménagés (handicap) assure de la cohérence et pérennise les habitudes professionnelles.

3.1.6 Réflexions et perspectives

Une réunion programmée à l'automne 2014 avec l'ensemble des CFA et MFR de l'académie ayant une habilitation au CCF. Elle invitera les directions de centres et les intervenants EPS.

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations

⇒ *Cf annexe 11 – Statistiques 2014 - SESPAG*

- CAP-BEP : 10 centres d'examen sur l'académie

3.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à justifier dans le cas d'une inaptitude partielle en utilisant le certificat médical académique. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, ils l'associent à leur dossier d'inscription sur lequel ils cochent "aménagement pour handicap". Les candidats sont contactés pour se voir proposés une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap)

3.2.3 Réflexions et perspectives

Le travail d'harmonisation entre les cinq départements se poursuit.

On constate un taux d'attractivité disparate entre les cinq couples d'activité :

- badminton – 3x500m étant très prépondérant pour les CAP (62%), moins pour le BEP (54%) au bénéfice des couples 3x500m – tennis de table (17,3%) et Gymnastique – Badminton (15,7%)

Afin d'orienter les candidats vers les couples d'activité dits "secondaires", un livret pour l'épreuve de gymnastique (session 2013) et un livret pour l'épreuve de sauvetage (session 2014) ont été réalisés.

La convocation reçue par le candidat comporte l'adresse URL permet de télécharger le document. Le candidat est guidé dans sa préparation de l'épreuve. Pour cette session, l'effet est probant sur l'épreuve de sauvetage.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

1. Extraire les données propres à l'établissement
Cette opération doit être réalisée avant le 15 septembre, date à laquelle l'application EPSNET est actualisée pour la session 2015
2. Ajuster les documents propres au lycée visant à communiquer sur les examens en tenant compte l'article D 312-4 du code de l'éducation
3. Les jurys des examens "Epreuves ponctuelles facultatives" demandent qu'une information soit systématiquement faite sur les exigences de ces épreuves lors de l'accueil des classes de terminale. Les professeurs d'EPS qui interviennent en classes de Terminale renseigneront précisément tous les élèves sur le niveau attendu des candidats et les conséquences en terme d'entraînant.

4. A l'issue de l'inscription de chaque élève à l'examen (sur Inscrinet), l'établissement peut éditer la liste des élèves du lycée inscrits aux différentes options. Les référents examen demanderont cette liste pour identifier parmi leurs élèves, ceux ayant choisi l'option EPS.

4.2 A destination de la commission nationale

L'inspection pédagogique régionale dégage cinq points de l'analyse des arguments professionnels recueillis par écrit auprès des équipes d'EPS de lycées liés à l'usage des référentiels EPS

1. Un effet des référentiels orienté en faveur de la voie GT
2. Un écart conséquent entre le niveau 3 et le niveau 4 de compétence attendue, néanmoins variable selon les APSA supports
3. Des niveaux d'exigences disparates entre les épreuves certificatives
4. Un décalage pour les activités relais-vitesse et gymnastique (sol, agrès selon les voies d'enseignement) entre la forme de pratique scolaire et les principes d'élaboration de l'épreuve
5. Un questionnement sur la pertinence et la faisabilité de l'évaluation certificative pour les activités de CP5